

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Maison communale de TELLIN, le jeudi 28 mars 2013 à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

I. SEANCE PUBLIQUE.

FINANCES

1. Fabrique d'Eglise de Resteigne – Comptes 2012 – Approbation.
2. Subventions – Compétence d'octroi – Délégation au Collège communal.

REGLEMENT

3. Règlement d'occupation de la salle du Pâchy sis rue Grande, 23 à Tellin – Approbation.

ACTIVITES ECONOMIQUES

4. Acquisition de terrain dans le cadre des Crédits d'Impulsion 2011 - PDS phase 2 – Collège d'Alzon – Approbation du plan.
5. Plan de cohésion sociale 2009-2013 – Rapport d'activité 2012 et prévision budgétaire 2013- Approbation.
6. Mise en place d'un Comité de développement touristique et culturel consécutivement à la volonté de remaniement du Comité culturel.

TRAVAUX

7. Aménagements et réfection des murs d'enceintes des cimetières – Approbation estimation ajustée.
8. Equipement du nouvel atelier communal – Marché de fournitures – Approbation du mode de passation des marchés.

DEMANDE DE CONCESSIONS.

9. Demandes de concession au cimetière de Resteigne (2) – Approbation.
10. Demandes de concession au cimetière de Bure(2) – Approbation.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la Maison communale de TELLIN, **le jeudi 28 mars 2013 à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR

ENSEIGNEMENT.

11. Annonce des emplois vacants aux membres du personnel 2012-2013 – Approbation.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

12. Renouvellement des membres effectifs, suppléants et du président de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité - Désignation des membres effectifs et suppléants ainsi que du Président – Confirmation du ROI – Approbation.
13. Groupement d'Informations Géographiques (G.I.G) – Désignation d'un représentant communal au Comité du GIG – Approbation.

II. HUIS-CLOS.

1. Personnel enseignant – Nominations d'une enseignante maternelle à mi-temps – Approbations (2).
2. Personnel enseignant – Nomination d'une enseignante maternelle à temps plein – Approbation.
3. Personnel enseignant – Demande de congé pour prestations réduites justifiées par des raisons sociales – Approbation.

Fait à Tellin, le 19 mars 2013.

Par le Collège :
La secrétaire communale,

Le Bourgmestre,

A. LAMOTTE.

J.P. MAGNETTE.